

SYNDICAT MIXTE ADEVA PAYS VITRYAT
Séance du 31 mars 2023 **DE_2023_011**
INGENIERIE TERRITORIALE_DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN À
L'INGENIERIE PAYS 2023

Membres en exercice : 22

Date de la convocation: 22/03/2023

L'an deux mille vingt-trois et le trente-et-un mars à 9 h 30 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, à la salle SALLE DES JEUNES d'ECRIENNES sous la présidence de Monsieur Daniel FONTAINE

Présents votant : 14

Votants: 18

Présents : Eric CHAVEROU, Pascale CHEVALLOT, Christelle COLSON, Olivier DELCOMBEL, Romain DESANLIS, Daniel FONTAINE, Jean-Pierre FORMET, Caroline ISSENHUTH, Mickael JACQUEMIN, Sylvain LANFROY, Alain PAUPHILET, Marylène SIMONNET, Pascal TRAMONTANA, Sylvain VALOTA

Pour: 18

Contre: 0

Présents non votant : Charles DE COURSON, Pascal ERRE, François GSELL, Brigitte HANSE, Florence LOISELET, Sébastien MIRGODIN

Abstentions: 0

Représentés: Jean-Pierre BOUQUET par Daniel FONTAINE, Jean-Louis ROYER par Pascale CHEVALLOT, Daniel STOLL par Sylvain LANFROY, Patrice TRIMBALET par Daniel FONTAINE

Excusés:

Absents: Hugues GERARDIN, Claude GUICHON, Dominique HAUTEM, Olivier MALOU

Secrétaire de séance: Pascale CHEVALLOT

Objet: INGENIERIE TERRITORIALE_DISPOSITIF REGIONAL DE SOUTIEN À
L'INGENIERIE PAYS 2023 - DE_2023_011

Dans le cadre du dispositif du Conseil Régional Grand Est « Soutien à l'Ingénierie Territoriale », le Pays Vitryat peut solliciter une participation au financement de 2 postes de chargé de mission au titre de l'année 2023 avec un taux de participation de 40% des salaires chargés, plafonnée à 40 000€.

Par ce dispositif, la Région Grand Est donne aux territoires ruraux des moyens d'animation et de mise en réseau des acteurs publics et privés afin de :

- connecter ou mutualiser les projets pour développer des services, des activités et des emplois,
- valoriser les partenariats locaux,
- décliner les politiques régionales à l'échelle des territoires
- faire émerger des projets structurants et articulés entre eux : prise en compte la trame verte et bleue dans les projets des communes et des EPCI,
- favoriser la transition énergétique,
- développer l'artisanat local.

Les chargés de mission généralistes auront notamment pour mission :

- l'animation des 3 thématiques permettant la mise œuvre du projet de territoire (le Service à la population, le Développement territorial et l'Economie-Emploi)

- l'élaboration de schéma directeur, de plans d'actions et le suivi de leur mise en œuvre afin d'assurer une mutualisation et une coordination des projets à l'échelle du Territoire

- l'élaboration des candidatures aux appels à projets, contractualisation et leur et demandes de subvention pour les projets cadrant avec les politiques régionales et leurs suivis
- l'élaboration des cahiers des charges et la coordination des études menées
- la coordination d'actions de formation, de promotion, de communication en lien avec la promotion territoriale
- L'accompagnement des porteurs de projet (démarche projet, montage des dossiers, ingénierie financière, ...)

Le comité syndical

Considérant les critères d'éligibilité du Dispositif « Ingénierie territoriale » du Conseil Régional Grand-Est,

Propose

- De solliciter la participation du Conseil Régional Grand Est au financement d'1 poste de Chef de Projet et d'1 poste de Chargé de mission généraliste selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Postes	ETP	Dépenses	Recettes		
		Salaires chargés	Subventions Conseil régional	Autres	Reste à charge
Chef de projet	1	55 000 €	22 000 €	– €	33 000 €
Mission Généraliste	1	31 000 €	12 400 €	-	18 600 €
Total	2	86 000€	34 400 €	– €	51 600 €

- D'autoriser le Président ou son représentant à négocier, signer tout document relatif à la mise en œuvre de l'ingénierie territoriale.

👉 Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve à l'unanimité la décision suivante :

- Solliciter la participation du Conseil Régional Grand Est au financement d'1 poste de Chef de Projet et d'1 poste de Chargé de mission généraliste pour l'année 2023 selon le plan de financement prévisionnel suivant :

Postes	ETP	Dépenses	Recettes		
		Salaires chargés	Subventions Conseil régional	Autres	Reste à charge
Chef de projet	1	55 000 €	22 000 €	– €	33 000 €
Mission Généraliste	1	31 000 €	12 400 €	-	18 600 €
Total	2	86 000€	34 400 €	– €	51 600 €

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/04/2023 051-200061083-20230331-DE_2023_011-DE

- et autorise le Président ou son représentant à négocier, signer tout document relatif à la mise en œuvre de l'ingénierie territoriale.

Fait et délibéré à la (au) SALLE DES JEUNES d'ECRIENNES

Le 31 mars 2023

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sant', written over a horizontal line.

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ___ / ___ / 20___ et publié ou notifié le ___ / ___ / 20___
--

RF PREFECTURE DE CHALONS EN CHAMPAGNE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 06/04/2023 051-200061083-20230331-DE_2023_011-DE